



Credit foncier pour le compte de ma soeur et son ami

Par **zammitto**, le **31/01/2008** à **19:54**

Il y a environ 6 ans ma soeur et son ami ont voulu acheter une maison. Lui étant sans emploi et ma soeur en congé maternité, elle avait des fiches de paie à 0 francs.

Il m'ont demander (imposer) mes fiches de paie afin que le crédit soit accordé.

Suite à ça me voilà propriétaire d'un appartement à part égal avec ma soeur.

Début de cette année, ma soeur et son ami vendent l'appartement suite à leur séparation.

Il décide d'ouvrir un compte commun (à3) pour pouvoir bénéficier de l'argent de cette vente.

Car son ex ami n'apparaicé pas sur les papiers de cette vente.

Maintenant que cette argent a été encaissé, je voudrais me retirer de ce compte, mais ni l'un ni l'autre ne veut que je me retire car ils pensent que l'on risque des problèmes avec la justice.

Donc ma question est la suivante :

Est ce que je risque quelque problème que ce soit ?

Je vous remercie de votre réponse rapidement car je suis dans le doute total.

Dans l'attente de vous lire rapidement,

Salutations